

AFFAIRES COURANTES

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 468, 529, 580 et 640.

[Texte]

LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

Question n° 468—**M. Howie:**

1. En 1983, le Conseil des ports nationaux a-t-il été impliqué dans des poursuites devant les tribunaux à l'égard de ses activités au Nouveau-Brunswick et, dans l'affirmative, quels étaient les noms des parties en litige?

2. En 1983, le Conseil a-t-il employé des avocats du secteur privé et, dans l'affirmative, combien leur a-t-il payé à ce jour?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): La Société canadienne des ports répond comme suit:

1. Oui. Le Conseil des ports nationaux contre P. Kiewit Sons Company Ltd., une poursuite de 30 millions de dollars concernant le terminal Rodney.

2. Oui. En 1983, les services du cabinet des avocats Mockler, Allen et Dixon ont été retenus par le Conseil et la somme total de \$236,586, leur a été versée relativement au litige susmentionné.

LE SERVICE DE VIA ENTRE WINNIPEG ET SASKATOON

Question n° 529—**M. Mayer:**

En 1983, combien de voyageurs ont effectué le trajet Winnipeg-Saskatoon de VIA Rail et combien a coûté l'exploitation de ce tronçon?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): La direction de VIA Rail Canada Inc. répond comme suit:

En 1983, le nombre annuel de voyageurs sur le parcours Winnipeg-Saskatoon s'est élevé à 33,330. Les frais d'exploitation de ce parcours ont été de \$9,143,222.

LA SCARIFICATION DES PISTES D'AÉROPORT

Question n° 580—**M. Howie:**

1. Le ministère des Transports a-t-il effectué des études sur les avantages de la scarification des pistes d'aéroport et, dans l'affirmative, a) a-t-on utilisé les services d'experts-conseils de l'extérieur et, dans l'affirmative (i) quelle en est la liste (ii) quelle rémunération leur a-t-on versée ou leur versera-t-on?

2. Le ministère prévoit-il scarifier des pistes à ses aéroports?

3. Le ministère remplira-t-il le ravin qui se trouve à l'extrémité de la piste 24L à l'aéroport international Pearson de Toronto?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): 1. Oui. a) Non. (i) et (ii) Sans objet.

2. La pratique du ministère est de scarifier les pistes lorsque celles-ci posent des problèmes d'exploitation auxquels il faut

Questions au Feuilleton

remédier et que la scarification est le moyen le plus économique de les corriger. D'autres pistes seront scarifiées à l'avenir si de tels problèmes d'exploitation se posent.

3. Le remplissage du ravin à l'extrémité de la piste 24L à l'aéroport international Lester B. Pearson de Toronto dépendra des conclusions d'une nouvelle étude que des fonctionnaires du ministère ont été chargés d'entreprendre.

LES PROGRAMMES D'AIDE À LA RECHERCHE DANS L'INDUSTRIE

Question n° 640—**M. Stewart:**

Au sujet de la réponse à la question n° 116, quel était le budget prévu de tous les programmes d'aide à la recherche dans l'industrie au cours de l'année financière 1983-1984?

M. Rolland Dion (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): En ce qui concerne le Conseil national de recherches, la réponse est la suivante: 38.5 millions de dollars.

* * *

[Français]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, si la question n° 204 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. La Chambre désire-t-elle que la question n° 204 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

Des voix: D'accord.

[Texte]

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—LES EXPERTS-CONSEILS DE L'EXTÉRIEUR

Question n° 204—**M. Blenkarn:**

1. Au cours de l'année financière a) 1981-1982, b) 1982-1983, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il embauché des experts-conseils de l'extérieur et, le cas échéant, (i) combien (ii) combien leur a-t-il versé au total?

2. Des experts-conseils ont-ils touché plus de \$20,000 et, le cas échéant et dans chaque cas, a) de qui s'agit-il, b) combien lui a-t-on versé, c) pour quels services?

(Le document est déposé.)

[Français]

M. Evans: Je demande, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.